

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 87 (1990)
Heft: 10

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONSEILS AUX DÉBUTANTS



Octobre 1990

L'année 1990 est pratiquement terminée en ce qui concerne la vie active de nos ruchers.

Elle fut bonne ou mauvaise selon les cas; plutôt mauvaise pour la plupart d'entre nous: varroase et manque de récolte en sont la cause. Ne nous laissons toutefois pas gagner par le découragement, ne serait-ce que pour «l'affection» que nous portons à nos abeilles... Nous devons pour cela leur faciliter la longue traversée de la mauvaise saison.

Il y a pour ce faire des règles que je me permets de répéter (sans cesse), au risque de vous lasser en ne pouvant pas mieux, mais qui sont indispensables si l'on veut retrouver des ruchées saines et vigoureuses au printemps.

1. Visite de contrôle et de mise en hivernage (resserrement sur 8-7-6 cadres et pose de partitions).
2. Nourrissement distribué assez tôt après la récolte.
3. Disposition des ruches pour affronter l'hiver dans de bonnes conditions.
 - a) Calfeutrage sur couvre-cadres adéquats – bassins enlevés.
 - b) Supports de ruches solides, bien équilibrés.
 - c) Calage de celles-ci pour faciliter l'écoulement des eaux de condensation (tasseaux à l'arrière: 2 à 4 cm).
 - d) Fixation des chapiteaux (neige, vent).
 - e) Réglage des entrées; enlever une tirette pour écarter la possibilité d'une fermeture intempestive, et en hauteur à 7 mm empêchant le passage des rongeurs.

- f) Aménagement sauvegardant la tranquillité du rucher et de ses abords (clôtures, coupe-vent, etc.). On peut aussi profiter de cette période pour déplacer les ruches en veillant toutefois à ce que la température ne soit pas trop basse (+ 5°) car la grappe secouée se désagrège et les abeilles engourdis ne peuvent se regrouper.

Tous ces travaux exécutés nous pourrions attendre l'hiver avec sérénité !

Il nous reste cependant à nous occuper des travaux annexes (mais indispensables) d'entretien du matériel, de l'outillage, des machines, de la remise en état des cadres, de la fonte de la cire, de l'inventaire du matériel défectueux, etc.

En priorité nous nous préoccupons de l'entretien de l'extracteur, nettoyage, séchage, graissage des roulements des parties mobiles (graisse) et de la cuve (huile de parafine).

Pour ma part, après l'extraction, je l'utilise pour préparer le sirop de nourrissage; il est très pratique et me dispense de posséder un bac avec brasseur. Ensuite nous rangeons les cadres non utilisés dans des armoires ou coffres hermétiques en prenant soin de les traiter pour détruire la fausse teigne. Les rayons défectueux seront mis à la fonte. Les hausses seront empilées avec leurs cadres dans un endroit sec.

Nous avons tous pas mal de travail à exécuter dans un rucher; profitons de la morte-saison pour l'effectuer afin que, le printemps revenu, nous ayons un matériel prêt à être utilisé.

Profitons aussi de mettre à jour et de grouper les notes prises pendant l'été et concernant chaque colonie; elles seront très utiles lors de la nouvelle saison.

Je vous laisse à ces occupations indispensables et vous donne rendez-vous en novembre...

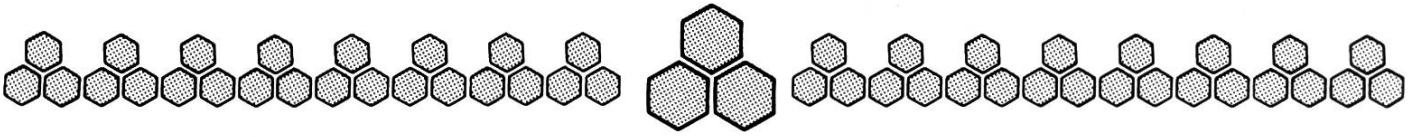
P.-S.: N'oublions pas les varroas...

Evolène, le 9 septembre.

Robert Fauchère

Remarque du rédacteur :

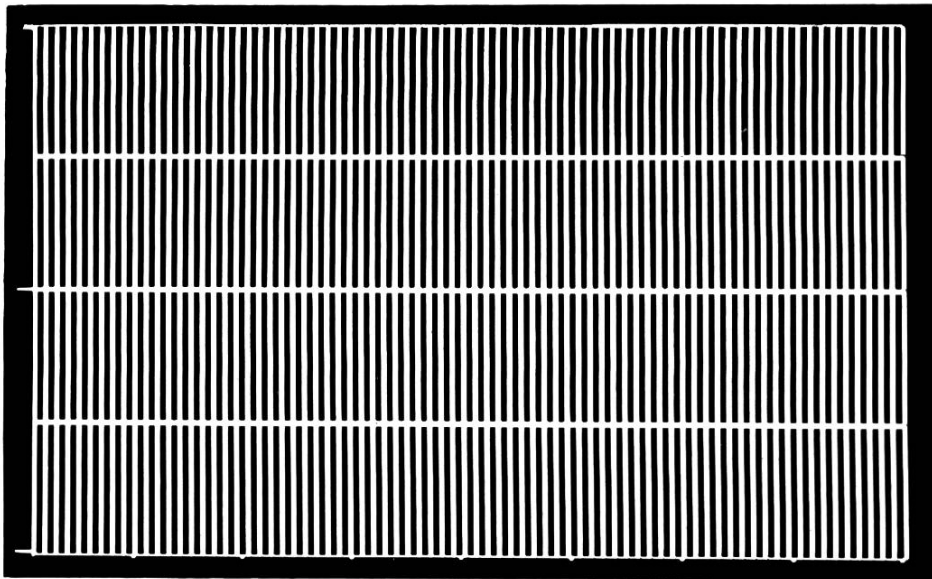
Pour des raisons techniques, les cinq pages en quadrichromie des concurrents ayant participé au concours de ruchers SAR 1990 n'ont pu être placées les unes à la suite des autres.



NOUVEAU: **Grille MEIKA à diagnostiquer et à traiter la varroatose pour ruche suisse, dimensions 297 × 480 × 7 mm**

Longueur 480 mm

Trou de vol



Largeur
297 mm
Hauteur
7 mm

En voici les avantages:

- Contrôle de la ruche sans déranger la colonie. La grille reste dans la ruche, il suffit de sortir le linge.
- Recouvre complètement le fond de ruche, d'où comptage plus exact des varroas tombés et meilleur contrôle de l'efficacité du traitement.
- S'adapte à toutes les ruches suisses (hauteur 7 mm seulement).
- Prix avantageux.

Prix des grilles anti-varroa MEIKA

No. de commande 3505

La pièce **Fr. 6.50**, dès 10 pièces **Fr. 6.20**,
dès 20 pièces **Fr. 6.-**. Par carton de
65 pièces **Fr. 5.50** la pièce.

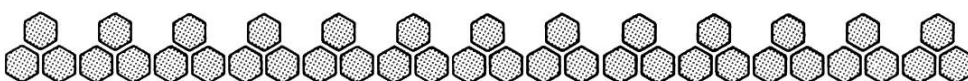
Equipement complet

soit grille MEIKA avec nouveau couvre-
fond de 50 cm de longueur.

No de commande 3546

Par équipement: **Fr. 8.-**, dès 10 équi-
pements **Fr. 7.70/équt.**, dès 20 équipe-
ments **Fr. 7.50/équt.** Par carton de
65 équipements **Fr. 7.-/équt.**

Par plus grandes quantités (achats par groupes d'apiculteurs): prix sur demande.



**BIENEN
MEIER KÜNTEN**

5444 Künten (AG) Tél. 056 96 13 33